



**Pour une protection sociale des paysannes.  
En Suisse et dans le monde.**

## Témoignage de Louise Ndodjita

**Entrepreneure, paysanne, mère et épouse, cette femme de 53 ans est active sur tous les fronts.**

Louise Ndodjita sort du lot. Au contraire de la plupart des femmes tchadiennes, Louise détient un lopin de terre d'un hectare. Ses frères, fonctionnaires d'Etat installés à la ville, ne se sont pas opposés à l'héritage de leur sœur. Elle en est fière. Elle y a planté de la noix de karité qu'elle cultive et qu'elle transforme pour la vente. Ses journées commencent à 4h00 du matin pour s'achever vers 23h00. La protection sociale, elle ne connaît pas. Tout et tous dépendent de son travail.

Car au-delà de son travail de cultivatrice et d'entrepreneure, Louise Ndodjita a une dizaine de personnes à sa charge. Mère de cinq filles, dont deux encore en formation, elle a à sa seule charge quatre petits-enfants. Elle soutient également financièrement cinq personnes issues d'une parenté plus ou moins proche. Le poids de la responsabilité est énorme.

Certes, son époux l'aide ponctuellement dans les champs. Mais l'aide s'arrête là. Louise doit assumer son rôle d'épouse dès qu'elle franchit le pas de la porte. Elle prépare son repas du soir, chauffe l'eau de sa douche, lui prépare le thé. Selon ses dires, le repos, elle en prend aux champs, entre deux enfourchées de terre.

Louise est volontaire et veut donner de meilleures perspectives à ses filles. Deux d'entre-elles étudient dans la capitale, à Ndjamena, dans un établissement de formation en santé publique. Quant à Louise, elle appartient à deux organisations féminines de son village où elle occupe des postes clés. Elle déplore toutefois que, pour le moment, les paysannes au Tchad ne sont que peu considérées dans les prises de décisions. Même si elles se mobilisent, leur point de vue n'est, la plupart du temps, pas pris en compte par leurs pairs masculins.

Le chemin est encore long. Selon Louise, il faut absolument que les femmes aient également leur mot à dire sur le fonctionnement de l'exploitation, elles doivent avoir un accès à la terre et à la formation. Elle salue et se joint à l'appel de SWISSAID et de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales. « Nous devons faire preuve d'ardeur et de courage pour obtenir une protection sociale digne de ce nom ».

